

Résumé du compte-rendu du Conseil d'Administration du 07 juin 2015 à Lyon

1. Contrat de Fan Hui

Fan Hui n'est plus salarié de la FFG depuis le 2 juin (rupture conventionnelle).
Il conserve le statut de « pédagogue national ».

2. Contrat de In-Seong Hwang

Son poste est en phase de s'équilibrer entièrement : les rentrées d'argent qu'il génère sont équivalentes à ce qu'il coûte à la FFG.

3. Stages d'été

Stage 2014 : déficitaire de 537€

Stage 2015 : trop peu d'inscrits à ce jour : inscrivez-vous !

Stage 2016 : nouveau lieu en cours de recherche

4. Finances

Certains nouveaux éléments issus de l'exercice 2014 viennent encore creuser le déficit, et le stage d'été 2015 s'annonce déficitaire (peu d'inscrits à ce jour), mais une possible récupération des charges salariales versées en trop durant les années précédentes devrait limiter ce déficit.
Le dossier d'intérêt général n'a pas abouti en 2014 : toute la procédure est à refaire.

5. EGF

Trois français sont candidats à des postes à l'EGF.

Deux membres du bureau représenteront la FFG à l'Assemblée Générale de l'EGF (Liberec).

6. Année de la Corée en France

Toutes les propositions d'initiatives pouvant entrer dans ce cadre sont les bienvenues ! Merci de les adresser à bureau AT jeudego.org

7. Commission Informatique

Elle mène en ce moment une réflexion pour rafraîchir le site FFG.

8. RFG

Récupération du retard : la parution prochaine d'un numéro double avec 2 fois plus de pages va permettre de récupérer un peu le retard accumulé. Le CA réfléchi à la possibilité d'abandonner la publication sous sa forme actuelle et de basculer vers une formule mixte avec une partie informatique mise à jour régulièrement (blog RFG) et une partie papier avec la publication annuelle d'un seul numéro (une sorte d'almanach ou de yearbook)

Compte-rendu complet du Conseil d'Administration du 07 juin 2015 à Lyon

Rédaction : Laurent Coquelet

Le 07 juin 2015, les membres du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Go se sont réunis à Lyon (le matin dans les locaux de l'association Trollune, 6 rue Chalopin, puis l'après-midi à la salle Vendôme, 223 rue Vendôme) : merci au club de Lyon pour son accueil.

Liste des participants :

Chantal GAJDOS	Présidente FFG
Etienne CRUBELLIER	Trésorier FFG
Laurent COQUELET	Secrétaire FFG
Luc RONAYETTE	Secrétaire Adjoint FFG
Fabien LIPS	Administrateur FFG
Hui FAN	Administrateur FFG (via visio-conférence)
Daniel TOSETTO	Administrateur FFG (via visio-conférence, jusqu'à 16h)
Arnaud ZALTZMAN	Administrateur FFG (via visio-conférence, jusqu'à 12h)

Gérald GARLATTI	Président Ligue Rhône-Alpes
Augustin AVENEL	Président Ligue du Centre

Liste des procurations :

Arnaud KNIPPEL, vice-président FFG	Procuration à Luc RONAYETTE
Jean ALLARD, président Ligue Méditerranée	Procuration à Laurent COQUELET
Jean-Marie DESJOBERT, président Ligue Ouest	Procuration à Fabien LIPS
Jean-Pierre LALO, président Ligue Normandie	Procuration à Augustin AVENEL

Auditeurs libres, sans droit de vote :

Caroline HOUSER	Secrétaire du club de Lyon
Jonathan RICHARD	Responsable Licences du club de Lyon
Frederik WIETHÖLTER	Président du club de Lyon (à partir de 14h30)

0. CONSTATATION DU QUORUM ET ORDRE DU JOUR

Les participants présents ou représentés au Conseil d'Administration sont au nombre de 14 sur 18 membres, soit plus d'un tiers : le quorum du CA est atteint.

Ordre du jour :

1. Rupture du contrat de Fan Hui et Convention
2. Contrat In-Seong Hwang
3. Stages 2014, 2015 et 2016
4. Finances, charges patronales et URSSAF
5. EGF
6. Année de la Corée en France
7. Commission Informatique
8. RFG et blog
9. Bilan sondage clubs
10. Questions diverses

1. RUPTURE DU CONTRAT DE FAN HUI ET CONVENTION

Suite à la rupture conventionnelle, Fan Hui n'est plus salarié de la FFG depuis le mardi 2 juin 2015.

Son indemnité de fin de contrat a été calculée à 3050€, auquel il faudra ajouter les charges (environ 20%).

Chantal a géré le document concernant la rupture de contrat elle-même, et c'est le cabinet Excofiduciaire qui gère les autres documents (dernière feuille de paie, solde de tous comptes, attestation de fin de contrat, etc).

Conformément à la dernière décision électronique du CA (plus d'info sur <http://ffg.jeudego.org/informations/officiel/cr/eVote-CA-15-05-21.pdf>), la convention avec Fan sera signée dès que son statut d'auto-entrepreneur sera finalisé.

Arnaud Z. évoque à nouveau sa crainte à propos des montants engagés, notamment celui du stage d'été (2000€ TTC pour 2 semaines de pédagogie du stage d'été). Lors de la discussion, Fan précise que les pros chinois sont payés par leur fédération qui les envoie.

Le titre de pédagogue national est discuté, pour savoir si Fan peut/souhaite toujours en bénéficier. Il est proposé que ce titre soit décerné par le CA de la FFG pour reconnaître la valeur d'un pédagogue qui intervient pour des manifestations pédagogiques nationales. Il pourra être donné soit aux personnes salariées de la FFG soit aux personnes ayant signé une convention particulière avec la FFG.

Il sera demandé à Motoki Noguchi s'il est intéressé de se voir décerné ce titre (en tant qu'ancien salarié FFG, et notamment pour sa prestation pour le stage Jeunes).

Vote sur cette proposition acceptée à l'unanimité des votants (14/14).

2. IN-SEONG HWANG

Au 31 mai 2015, le poste concernant In-Seong (salarié FFG depuis mai 2014) est quasiment à l'équilibre : seulement 260€ de déficit. Les principales rentrées d'argent sont les prestations de son académie (surtout par des étrangers), ainsi que quelques stages (Toulouse, Genève, ...)

L'augmentation de ses activités devrait permettre de dépasser l'équilibre (son niveau de français progressant bien, des cours de go en français devraient pouvoir être proposés d'ici la fin de l'année).

La question de la présentation de ses activités et de celles Fan se pose.

Le CA valide que les activités de Fan et In-Seong soient clairement affichées sur le site : les activités conventionnées de Fan, ainsi qu'un lien vers ses pages personnelles (celle de son académie), et de la même façon pour In-Seong, avec les activités proposées (des stages en anglais mais pas de cours en français pour le moment sur internet), et un lien vers son académie.

3. STAGES D'ETE 2014, 2015 ET 2016

Après finalisation des comptes 2014, il s'avère que le stage a été déficitaire de 537€ (notamment à cause de la note du brasseur augmentée de 400€ pour des fûts non récupérés ...). Les frais de logement des 4 personnes pour tenir le bar en 2014 ont été de 2000€, ce qui paraît beaucoup : la tenue du bar a été déficitaire (Arnaud précise que c'était déjà le cas en 2013, bar alors tenu par la structure du Sériguët).

Pour 2015, le nombre d'inscrits est assez inquiétant : 50 personnes (groupe de jeunes chinois inclus) pour la 1^{ère} semaine, et seulement 20 pour la 2^{nde} semaine ! Pour info : l'équilibre budgétaire est atteint aux alentours de 80 inscrits. Arnaud Z. espère que les retardataires seront nombreux à s'inscrire ...

Il est décidé de relancer tous les joueurs licenciés par mail, mais également de faire de la publicité auprès des fédérations voisines (même si le délai est maintenant très court).

Fan propose que les tournois (de semaine comme celui du week-end) soient dotés de lots, comme du matériel à offrir, histoire de faire une remise des prix. Les fonds sont vides, mais le bureau va réfléchir s'il peut proposer quelque chose.

Pour le stage 2016, Arnaud Z. explique le problème des dates avec le Domaine de Damian (près de Valréas) initialement pressenti : suite à une confusion des dates, il s'avère que le site ne peut pas nous accueillir pendant le week-end du milieu du stage, ni entièrement le premier week-end, et n'a pas pu trouver de solution de remplacement. Du coup, cette piste est momentanément abandonnée.

Arnaud Z. a prospecté et lancé plusieurs demandes : l'un des devis, en cours de négociation, est intéressant pour un site près de Tarbes (Hautes-Pyrénées). La structure propose 156 places en lits double, ou 126 en lits simples, ce qui garantit un accueil suffisant.

Bien que le lieu soit excentré, il est facile d'accès. Le CA donne son feu vert pour continuer la prospection auprès de ce site.

A noter que les prix de la plupart des sites sont plus élevés qu'à Belmont, mais les prestations sont généralement de meilleure qualité.

4. FINANCES, CHARGES PATRONALES ET URSSAF

Demande d'intérêt général

L'ancien secrétaire adjoint FFG a indiqué à Arnaud K. que le dossier lui était revenu comme « incomplet » mais il ne l'a pas transmis à l'actuel bureau FFG.

Chantal indique qu'elle va reprendre le dossier depuis le début et refaire la demande.

L'abandon des frais est d'ores déjà déductible des impôts : une personne peut ne pas demander le remboursement des frais de déplacement aux CA/AG, et demander à la FFG un document validant l'abandon de ces frais, lui valant une réduction fiscale de 66% de ce montant.

Frais kilométriques

Dans le règlement financier, le remboursement des frais kilométriques est fixé à 0,20 €/km. Ce chiffre n'a pas été actualisé depuis 2007 et les personnes qui effectuent des déplacements pour la FFG ne rentrent plus dans leurs frais. Pour info : le Trésor Public préconise pour une association la somme de 0,30 €/km. Par ailleurs, certaines personnes pourraient choisir d'abandonner leurs droit à remboursement de frais en contrepartie d'une déduction de leurs impôts et il est plus intéressant dans ce cas-là d'avoir 0,30 €/km que 0,20 €/km. A défaut d'abandonner le remboursement des frais (ce qui est profitable pour la FFG), ces personnes sont plutôt enclines à se les faire rembourser intégralement (ce qui creuse le déficit FFG).

Il serait intéressant de passer ces frais au tarif fixé par les impôts, mais le règlement financier de la FFG précise en son article 5 alinéa 5.2.3 que cette modification tarifaire ne peut être effectuée qu'en AG. Il sera proposé à l'AG 2015 l'alignement de ce tarif avec celui préconisé par les impôts

Déclaration de changement de bureau et adresse du siège social

La déclaration de changement de bureau a été validée par la préfecture de Paris, mais qui a précisé que l'adresse du siège social était incorrecte : lors de sa dernière modification, le siège social avait été déclaré au « Boulevard de Sèvres » alors que c'est « Rue de Sèvres » : Chantal demande l'accord pour faire une nouvelle déclaration du siège social si cette démarche est nécessaire pour corriger l'erreur.

Vote : pour à l'unanimité des votants (13/13).

Finances

Etienne, le trésorier FFG, précise que la passation avec Daniel, le trésorier sortant, n'est pas encore complètement effective en raison du retard lié aux formalités de changement de bureau au niveau de la Préfecture de Paris. Il n'a pas encore la signature pour les chèques ni les Chèques-Emploi-Associatif (CEA). Etienne peut par contre effectuer le reste des tâches (gestion des finances, virements par internet, etc).

Le service rendu aux clubs demandant de passer par la FFG pour les CEA est donc momentanément en attente.

Le reste de la passation entre Daniel à Etienne s'est très bien déroulée. Daniel conserve la fin de la gestion du litige avec l'URSSAF Ile-de-France qui nous a réclamé à tort le versement de certaines sommes.

Charges patronales

Frederik WIETHÖLTER, dont le métier est le contrôle des fiches de paie, a étudié précisément les charges patronales retenues sur les fiches de paie des salariés FFG (2013, 2014 et 2015), et a

découvert qu'il y a eu un mauvais calcul des charges patronales (réduction Loi Fillon qui n'a pas été prise en compte). Le cabinet Excofiduciaire, chargé de l'établissement de ces fiches de paie, a reconnu l'erreur (problème de différence entre SMIC horaire et SMIC mensuel dans leur logiciel). Une correction sera apportée dès les prochaines déclarations, ce qui devrait permettre à terme de récupérer environ 4000€ de charges trop payées.

Budget prévisionnel

Chantal apporte quelques modifications par rapport au budget prévisionnel présenté en AG :

- le déficit du stage 2014 de 537€, alors qu'il avait été annoncé bénéficiaire de 2000€.
- les finances du stage 2015 s'annoncent déficitaires, avec un nombre de participants très faible à ce jour
- la prime de départ de Fan, prévue à 2700€ pour un départ fin avril (comme décidé au CA de janvier mais non mis en application par le bureau précédent), a finalement été fixée au minimum légal à 3050€ environ (hors charges, d'environ 20%)
- de plus, conséquence supplémentaire de ce décalage de fin de contrat, Fan était toujours salarié de la FFG au mois de mai, et son salaire lui a été payé intégralement, alors que les rentrées en mai ont été très faibles (il a donné quelques cours seulement)
- un peu de matériel a été vendu (ce qui a montré un problème de stock au CAT, en cours de résolution), mais les chiffres restent très faibles
- la récupération des charges patronales trop payées (cf ci-dessus) devraient par contre contrebalancer une partie du déficit 2015
- Budget compétition : à ce jour conforme aux prévisions
- Budget Jeunes : à ce jour conforme aux prévisions

5. EGF

Chantal et Arnaud K. représenteront la France à l'Assemblée Générale de l'EGF (AGM), qui aura lieu à Liberec en République Tchèque durant le congrès européen.

La FFG soutient la candidature de 3 joueurs français qui se présenteront pour intégrer l'équipe EGF :

- Fabien Lips pour intégrer la Commission Compétitions
- Jean-Yves Papazoglou pour reconduire son poste de vice-président (ou bien « officer »)
- Daniel Tosetto pour assister le trésorier EGF

6. ANNEE DE LA COREE EN FRANCE

L'année de la Corée en France débutera aura lieu de septembre 2015 à août 2016.

La FFG ne lancera pas de grands projets à son niveau, mais soutiendra les initiatives locales (aide administrative et de communication, mais pas financière, au vu du budget très tendu cette année). Ces initiatives peuvent être des jumelages de clubs français avec des clubs coréens par exemple, en faisant des parties sur internet.

Toutes les propositions d'initiatives sont les bienvenues ! Merci de les adresser au bureau de la FFG « bureau AT jeudego.org ».

Le bureau contactera In-Seong pour savoir s'il a des projets de son côté, et quels sont ses contacts possibles en Corée.

7. COMMISSION INFORMATIQUE

La commission informatique pilotée par Gérald a déjà permis ce 1^{er} CA en visio-conférence avec les personnes les plus éloignées (3 personnes ont participé au CA via l'outil rabb.it). Après quelques déboires de connexion habituels, et une qualité de transmission perfectible, la réunion s'est plutôt bien passée, forçant chaque participant à être plus rigoureux sur la prise de parole.

La commission s'est constituée avec 10 personnes pour le moment, des « anciens » comme des « nouveaux ».

Avec Laurent Régnier, l'un des administrateurs du site, il est convenu que le but ne sera pas de refondre complètement le site, mais de l'actualiser, le « rajeunir », le dynamiser, en refondant notamment la page d'accueil et en y intégrant de manière plus automatique les informations principales. L'ergonomie pour accéder aux diverses informations sera particulièrement travaillée, ainsi que la carte de France pour trouver un club ou des contacts (clubs « en devenir »). Le forum FFG sera également remis en avant.

Certains sites web des clubs hébergés par le site FFG ne sont plus maintenus (les clubs ayant fermés). Pour des raisons de sécurité, des mesures seront prises afin qu'ils ne soient plus visibles de l'extérieur, tout en les archivant pour une éventuelle réutilisation si les clubs concernés renaissent. Après quelques années de non utilisation, il faudra les supprimer.

8. RFG

Le blog est toujours très actif, et intègre désormais du « power-report » depuis le journal de l'AGA (American Go Association).

Les retours à propos de ce blog sont très positifs, et les « likes » Facebook ne font que progresser.

Suite au retard chronique de publication, un numéro double (136-137) avec 2 fois plus de pages sortira bientôt, et la sortie du n°138 est prévue pour la fin d'année.

Un débat se lance sur la pérennité de la revue : les bénévoles s'épuisent et ont du mal à assurer le rythme de publication. Le CA réfléchit à la possibilité d'abandonner la publication sous sa forme actuelle et de basculer vers une formule mixte avec une partie informatique mise à jour régulièrement (blog RFG) et une partie papier avec la publication annuelle d'un numéro (une sorte d'almanach ou de YearBook). Cette idée, qui demande à être murie, en particulier sur le contenu de la publication papier annuelle, sera présentée aux responsables de club pour discussion et avis, afin d'être validée ou non par le CA. Le tout devra être fait d'ici septembre pour pouvoir annoncer les modifications aux clubs, en vue des prises de licences 2016.

9. SONDAGE DES CLUBS

Par manque de temps, les résultats n'ont pas été actualisés et complétés depuis les informations fournies lors de l'AG, mais cela devrait être fait très prochainement. Les informations seront communiquées à tous les acteurs (FFG, ligues, clubs).

10. DIVERS

Vie fédérale

Luc tient à informer le CA du fait que le bureau s'est réuni par visio-conférence à 6 reprises depuis son élection le 11 avril, et ce en plus des échanges mails quasi-quotidiens. Il précise par ailleurs que le fonctionnement du bureau est collégial et qu'aucune décision n'est prise sans discussion préalable interne. Le bureau FFG prévoit d'effectuer une communication régulière vers les clubs / ligues / acteurs FFG, via une lettre d'information fréquente (newsletter tous les 1 à 2 mois suivants l'actualité), dont la première a été envoyée par mail de Chantal le 04/06/2015. Par la suite, des réunions via internet seront organisées avec les personnes intéressées selon les sujets, au fur et à mesure que les dossiers de fonds seront lancés.

Calendrier

Il y a eu un problème de dates avec le tournoi de Rennes qui a cette année interféré avec le tournoi de Paris, et la question des priorités est soulevée. Il est rappelé que seuls les championnats nationaux et le tournoi de Paris ont des dates réservées, les autres se font sur simple demande. Les responsables du calendrier rappellent cependant qu'il est préférable d'inscrire les tournois au calendrier le plus tôt possible afin que chacun puisse s'organiser. Et plus il y a de tournois, même s'ils se font concurrence, plus c'est profitable au développement du go : les joueurs peuvent effectuer des compétitions proches de chez eux.

Idée nouvelle

Fan souligne la bonne initiative du club de La Rochelle qui pour son tournoi a offert une coupe au club extérieur qui a affiché le plus grand nombre de participants. Cette coupe devra être remise en jeu lors du tournoi de ce club. Cela peut dynamiser les participations et inciter les clubs à organiser des tournois.

Bien que difficilement gérable au niveau national, il serait intéressant que cette initiative soit également lancée dans quelques clubs.

Pair-Go

Motoki Noguchi est désormais le contact officiel entre la FFG et le « World Pair-Go International » qui organise le championnat du monde de Pair-Go.

Service Civique

Un joueur de Vannes a effectué un service civique et a proposé ses compétences à la FFG avec le même cadre. Il a formalisé dans un document les détails et les avantages pour que la FFG ou les clubs puissent profiter des ressources proposées par ce biais. La FFG a pour le moment décliné, faute de moyens financiers et par manque de disponibilité d'un tuteur (un tiers-temps environ est requis). Mais elle diffusera ces informations de qualité à l'ensemble des acteurs ligues et clubs, en espérant que certaines personnes pourront être intéressées.

Gérald ajoute que la notion de « réserviste civique » est en phase de création : à voir si elle permettrait aux clubs d'utiliser les services des personnes pour lancer des projets en lien avec le civisme (le go peut se prêter comme source de lien social, de respect des règles et des autres, etc).

Recherche de sponsors

Dans le cadre de ses études, une joueuse du club de Chambéry effectue un stage à l'EGCC (Amsterdam) dont le but est de promouvoir le go auprès des entreprises. Le go sera donc mieux connu auprès des entreprises qui auront été contactées, et les différents documents, qui seront établis en plusieurs langues notamment en français, pourront être utilisés pour la recherche de partenariats.

Echelle de niveau

Frederik demande quelles sont les règles de mise à jour de l'échelle (et rappelle au passage que celle de la fédération française d'échecs est beaucoup moins souvent mise à jour que la nôtre). L'échelle de niveau FFG est généralement mise à jour tous les 15 jours le jeudi mais cela peut varier selon les résultats reçus et la disponibilité des responsables de l'échelle.

Paiement des acteurs clubs via la FFG

Pour les acteurs clubs qui font des interventions rémunérées dans différentes structures (écoles, mairies, centres de loisirs) et qui souhaitent passer par les Chèques-Emplois-Associatifs que gère la FFG, Etienne rappelle que les charges (environ 25%) ne doivent pas être oubliées lors des calculs de coûts de revient. Avec l'augmentation du nombre d'intervenants, ce service rendu par la FFG devra sans doute être délégué au niveau des ligues, voire des clubs, sachant que la procédure n'est pas très compliquée.

La séance est levée à 16h45.